

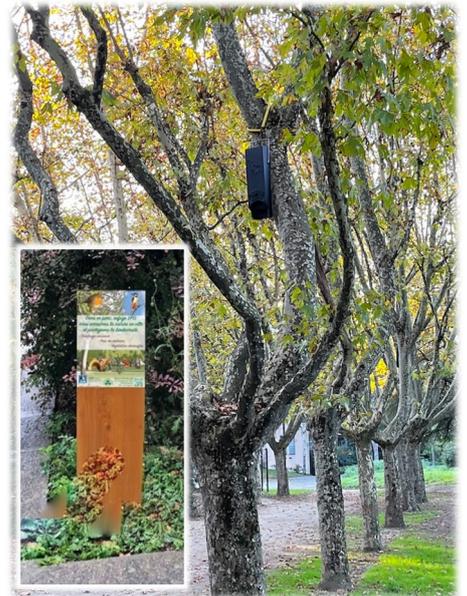


Le parc des Granges

Le parc est labellisé « Refuge LPO* » avec une première convention de 5 ans, renouvelée pour 3 ans, signée par la LPO, l'AHG et la ville.

Pendant ces années, des dispositions ont été prises par les jardiniers, l'AHG et la LPO :

- arrêt de l'utilisation de produits chimiques, fauchages tardifs et raisonnés pour préserver la flore et la faune qui y niche ;
- installation de haies sèches et d'un écuroduc avenue Salvador Allende permettant la traversée des écureuils ;
installation de 7 nichoirs à passereaux, d'un nichoir à huppe fasciée et de 3 gîtes pour les chiroptères (chauves-souris) ;
- bouchage des sommets des poteaux indicateurs creux, pièges mortels pour oiseaux et écureuils qui s'y coincent ou s'y noient ;
- chaque année l'AHG et la LPO ont organisé une conférence sur la faune présente dans le parc (oiseaux, insectes, pipistrelles...), et ont proposé des sorties commentées sur la prospection des martinets, le suivi des nichoirs, les chants d'oiseaux, etc. ;
- trois potelets ont été installés par l'AHG pour mettre en valeur les atouts du parc.



Anne-Marie TRAHIN, Adhérente LPO Isère.

**LPO = Ligue pour la Protection des Oiseaux et Biodiversité (visant à protéger la faune sauvage).*

Le mot de la présidente

Résister

Dans le climat général actuel, délétère et anxiogène, il est important de résister à la tentation du découragement et aussi de considérer des aspects positifs qui ne manquent pas dans notre quartier. Certes, des difficultés existent toujours ; toutefois, notre moteur à l'AHG est la détermination. Nous sommes têtus ! Surtout, nous aimons ce quartier. Ainsi, nous nous efforçons d'aborder les problèmes en toute objectivité, avec les instances administratives locales et nationales qui nous gouvernent, sans concession ni parti pris :

- avec la Mairie : nous avons en effet instauré une rencontre trimestrielle avec Madame la Maire qui nous accueille ; nous lui avons soumis les sujets qui nous préoccupent ;
- avec la Métropole : pour tous les aspects qui ressortissent de sa compétence ;

- avec la Préfecture ;

- avec tous les organismes, entreprises, commerces qui nous entourent et contribuent à la richesse des Granges.

Bien sûr, les solutions n'arrivent pas toujours aussi rapidement que nous le souhaiterions, mais nous ne lâchons rien.

Il faut noter qu'après de nombreuses années de lutte, nous avons obtenu l'aménagement d'obstacles sur le parking d'Alpexpo pour limiter les nuisances engendrées par les rodéos de voitures.

Notre quartier possède beaucoup d'atouts, le parc est magnifique. A nous tous de veiller à y conserver la meilleure qualité de vie.

Marie-Thérèse POLI.

Un jardin citoyen

La ville d'Échirolles encourage depuis plusieurs années les formes d'agriculture urbaine et notamment les jardins collectifs, dits « citoyens ».

Un jardin citoyen comportant des potagers et un verger est en cours de réalisation pour voir le jour au printemps 2025, au sud du parc, à l'est des tennis.



Des réunions d'information, de travail et des formations ont eu lieu depuis le mois de mars. Ce jardin complètera l'offre nature du parc Maurice Thorez et proposera un espace de production à proximité des logements : 2200 m² avec 21 parcelles individuelles, ainsi que 1000 m² d'espaces collectifs notamment pour EVADE et le Secours Populaire.

Cela permettra aux jardiniers inscrits d'exploiter leur propre parcelle tout en offrant une possibilité de solidarité et de convivialité. Les échanges vont déjà au-delà de notre quartier puisque des visites et des formations dans d'autres jardins partagés de la ville ont été proposées aux personnes désirant s'investir dans les jardins citoyens des Granges.

Une charte sera prochainement rédigée pour en définir valeurs communes et l'organisation. Les participants au projet devront ensuite s'organiser en association.

Comme le rappelait Voltaire dans Candide, « **maintenant, mettons-nous au travail : cultivons notre jardin.** »

Sports et bien-être

Notre parc abrite maintenant un parcours "sport-santé" voté au budget participatif 2022, et en cette année olympique la fête du quartier, organisée par l'AHG le 25 mai dernier, a été placée sous le thème du sport.

Le budget participatif 2023 prévoit la réfection des tennis et les travaux, qui ont pris du retard à cause de difficultés liées à la présence d'amiante, ne devraient plus tarder.

Le budget participatif 2024 prévoit quant à lui la création en 2025 d'îlots fraîcheur dont la forme reste à définir.



À tout âge notre corps est fait pour bouger, alors bougeons !

Cadre de vie

Parking d'Alpexpo

Après bientôt 30 ans de lutte nous avons enfin des bonnes nouvelles à annoncer.

Cet été et l'été dernier le parking a été complètement fermé pendant les mois de juillet et août.

Vous avez été nombreux à dire votre satisfaction :

- « 30 ans après, nous avons enfin pu profiter de nos terrasses »,
- « Nous avons pu dormir avec les fenêtres ouvertes ».

Courant septembre 2024, vous avez certainement constaté l'installation d'obstacles pour empêcher les rodéos de voitures et de motos sur le parking.

Pour arriver à ces résultats les réunions ont été nombreuses et animées, il a fallu se battre !

Maintenant il va falloir voir comment ces nouveaux aménagements améliorent notre cadre de vie ; nous comptons sur vos retours pour nous dire si les nuisances ont diminué.

Nous tenons à remercier Madame La Maire pour son aide et sa détermination dans la gestion de ce dossier difficile. Merci aussi aux élus de la mairie de Grenoble et de la Métropole ainsi qu'à Monsieur le Préfet.

La vie de l'association

Le bénévolat

À l'AHG nous sommes simplement des habitants bénévoles, attentifs à notre cadre de vie. Venez participer vous aussi aux activités de l'association : à des ateliers pour vos projets personnels ou à des réunions dans le cadre municipal ou métropolitain entre autres.

Nos deux piliers sont « Animation » et « Cadre de vie ».

Pour que cela fonctionne nous avons besoin de bénévoles,
n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.

Adhésion à l'association

Adhérez en ligne sur le site www.ahg38.fr / [Adhésions]

Le porte-à-porte étant difficile, l'adhésion en ligne nous facilite le travail. Merci.

Votre adhésion est pour l'association l'assurance d'être écoutée et efficace, nous vous en remercions.

Notes sur les liens Web dans la gazette

Les liens Web donnés dans la gazette sont fastidieux, nous le savons, ce n'est pas de notre fait. **Téléchargez les gazettes en PDF** depuis le site www.ahg38.fr / [Gazettes] : les liens qui apparaissent soulignés sont alors actifs.

Les médias de l'association

Outre la **gazette**, les **affichages** d'événements et les **mails** aux adhérents, il y a le site : www.ahg38.fr

Vous y trouverez de nombreuses rubriques d'actualité (revue de presse, communiqués, événements...), ainsi que nos correspondances avec les institutions, une galerie photo, un blog, etc.

Une brochure « [Vivre aux Granges](#) » est disponible : elle décrit les points forts du quartier. N'hésitez pas à la présenter autour de vous, y compris lors de la vente ou de la location auprès des agents immobiliers.

L'immobilier aux Granges

Marché et locations

Afin d'enrayer la baisse des valeurs immobilières aux Granges, observée depuis plusieurs années, l'Association des Granges a développé deux actions : elle propose aux agences immobilières un

discours positif pour leurs clients, et elle prend contact avec les entreprises importantes de proximité afin de mieux faire connaître les atouts du quartier à leur personnel en quête de logement.



Pour ce faire elle s'appuie sur notre brochure « Vivre aux Granges » :
« LES GRANGES - LA CAMPAGNE À LA VILLE » et sur notre site internet www.ahg38.fr.

Grand chantier rue d'Aquitaine

Les usagers de la rue d'Aquitaine ont vu les grands échafaudages qui se sont installés du 1 Allée de Gascogne au 1 Place de la Commune pour la rénovation de cet immeuble locatif.

Ce chantier de grande envergure entrepris par la CDC-Habitat concerne l'isolation et le ravalement de l'immeuble, la restructuration des accès aux montées ainsi que des améliorations de l'habitat intérieur.

L'ensemble des travaux est prévu sur une durée de deux ans.

L'habitat intergénérationnel

Nombreux sont les habitants des Granges arrivés au début des années 1980 occupant avec leur famille de grands appartements.

Certains souhaitent y résider le plus longtemps possible et cela peut devenir compliqué avec l'âge.

L'AHG prévoit d'organiser une conférence sur le thème du comment vieillir à domicile et une rencontre avec l'association DIGI*,

reconnue d'utilité générale.

DIGI met en lien seniors et jeunes dans le but de lutter contre le sentiment de solitude, permettant ainsi aux jeunes de se loger à moindre coût et aux aînés de vivre à leur domicile en toute sérénité. DIGI organise également la colocation.

(* Domicile Inter Génération Isère)





Association
des Habitants
des Granges

26, allée des Vosges — 38130

Contacts avec l'association



Au local de l'association :

26, Allée des Vosges

(à côté du tabac-presse)

Lors des ouvertures

Cette salle, confiée par la mairie, peut-être partagée avec d'autres.



Déposez vos remarques et surtout vos propositions dans la **boîte aux lettres** devant le local.



Envoyez un mail à la messagerie ahg38com@gmail.com ou par la page [contact] du site.



La gazette donne des informations. Vous pouvez donner votre avis, c'est important pour nous de savoir comment vous l'appréciez ou non. Faites vos suggestions de sujets, d'info., etc.



Le site vous propose d'autres informations. Il est réactualisé pour mieux vous guider.

<http://www.ahg38.fr>

(Abonnez-vous aux actualités)

Références utiles

Toutes urgences : 112
Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18



SOS garde pharmacie : 3915

Services locaux

Médiateurs : 06 32 25 87 94
Police : 17
Police municipale : 04 76 40 16 40
Numéro vert 24/24 : 0 800 16 70 41
Éducateurs : 04 76 20 99 72
Principal du collège : 04 76 23 10 72

Déchèterie d'Échirolles

56, Avenue de la République, Échirolles
Du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30
Locallife Échirolles : 04 76 20 99 72
Numéro vert Métro : 0 800 50 00 27

Métropole

Voirie : 0 800 80 58 07
Eau potable : 0 800 50 00 48
Eaux usées : 0 800 50 00 48
Déchèterie : 0 800 50 00 27
Autres questions : 04 76 59 59 59
Astreintes Week-End : 04 76 98 24 27

Ou bien sur le site de

Grenoble Alpes Métropole

Rubrique : [Contactez-nous]

Site : <[Métropole de grenoble](http://www.grenoblealpesmetropole.fr)>

<http://www.grenoblealpesmetropole.fr>